

Téléconférences de l'AMPQ- Hiver 2018 Conférence : 45 minutes avec 15 minutes de questions

Cette formation s'adresse aux psychiatres, résidents en psychiatrie et autres professionnels de la santé

Date Le 6 février 2019 de 12 h à 13 h

Conférencier Rachel Thibeault, ergothérapeute, Université d'Ottawa

Titre Les fondements de la résilience : données psychologiques et neuroscientifiques

Objectifs À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

De reconnaître le continuum de la résilience et les comportements associés à chacun de ses stades.

De situer les questions de sens et d'idéal de vie dans le concept de résilience.

D'identifier les principales attitudes nocives qui minent la résilience.

D'expliquer le mécanisme de l'activation neuronale différentielle empathie-compassion.

De nommer les principales stratégies propices à la résilience.

Date Le 6 mars 2019 de 12 h à 13 h

Conférenciers Jean-Yves Saint-Pierre, M.D., CHUS Hôtel-Dieu, Jacynthe Lebel, M.Ps., psychologue

Titre Fausse DI, faux TSA (partie 2)

Objectifs À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

D'identifier les caractéristiques des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

• De distinguer les TSA des autres diagnostics s'y apparentant.

D'identifier les comorbidités associées.

Date Le 3 avril 2019 de 12 h à 13 h

Conférencière France Proulx, M.D., Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

Titre Aptitude à subir un procès : du simple au complexe
Objectifs À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

D'appliquer les critères d'aptitude à subir un procès en se basant sur le Code criminel canadien.

D'élaborer des conclusions et recommandations utiles et applicables en cas d'inaptitude à subir un procès.

D'évaluer l'aptitude à subir un procès pour certains cas complexes (inaptitude permanente ou prolongée, accusé qui se représente seul, etc.).

Date Le 1^{er} mai 2019 de 12 h à 13 h

Conférencier Marie-Josée Poulin, M.D., Institut Universitaire en Santé Mentale de Québec Titre Dépister et traiter la dépression : aurions-nous négligé nos hommes?

Objectifs À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

De résumer les données actuelles quant aux différences liées au genre dans la dépression majeure.

 De contribuer à l'effort collectif de développement et d'application de stratégies de dépistage, de diagnostic et de traitement plus adaptées à ses «visages» masculins.

 De collaborer aux efforts de recherche biopsychosociale dans ce domaine et à l'application de leurs résultats afin de raffiner les interventions cliniques.

Date Le 5 juin 2019 de 12 h à 13 h

Conférencière Éliane Chevrier, Ph.D., neuropsychologue, CENOP

Titre La douance n'étant pas un trouble de santé mentale, qu'est-ce qui amène un enfant doué

chez le psychiatre?

Objectifs A la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

De dépister les enfants doués à risques d'éprouver des enjeux de santé mentale.

 De reconnaître les profils d'enfants les plus à risque de développer des psychopathologies, dont les «twice exceptional».

D'orienter les pistes d'intervention selon les particularités de fonctionnement.

Membres du comité de développement professionnel continu (DPC) :

Richard Montoro, M.D., président du comité de DPC

Vincent, Beaudry, M.D.

Jacynthe Rivest, M.D.

Jacinthe Saindon, M.D.

Chatelaine Nolin, M.D., R3

Ce formulaire répond aux règles d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM).

La présente activité est une activité de formation collective agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat (MDC) du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, approuvée par la direction du Développement professionnel continu (DDPC) de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

Vous pouvez déclarer un maximum de 1 heure par téléconférence. Une participation à cette activité donne droit à une attestation de présence. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.